

GRUPE AL OMRANE : PLAN DE REPRISE DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT

Dans le cadre de la coordination des programmes publics, le Holding Al Omrane a présenté à Madame Nouzha BOUCHAREB, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, un plan de reprise des travaux des chantiers de construction et d'aménagement à l'échelle régionale.

Cette réunion, qui a connu la participation du Président et des membres du Directoire du Groupe Al Omrane (GAO), de Madame la Secrétaire Générale, des Directeurs Généraux des Sociétés régionales Al Omrane et des Directeurs Régionaux de l'Habitat et de la Politique de la Ville, a permis de dresser un bilan sur l'état d'avancement des chantiers du groupe par région ainsi que les objectifs permettant un redémarrage progressif et une montée en puissance selon un phasage séquencé et concerté avec l'autorité territoriale et l'ensemble des institutions conformément aux dispositions prises par notre pays pour éviter la propagation du virus et la préservation de la santé de tous.

Cette rencontre était aussi une occasion pour s'enquérir des besoins nécessaires sur le plan de l'accompagnement par la tutelle permettant une reprise des projets et le retour progressif des chantiers vers un rythme normal, notamment ceux liés à la mobilité des ouvriers, au déplacement des professionnels, à l'approvisionnement en matériaux de construction et à toute opération en relation avec les chantiers.

A cet effet, le Ministère et le GAO ont arrêté les préalables qui portent sur la priorisation des mesures sanitaires prescrites par le guide élaboré par le Ministère, en concertation avec les différents intervenants du secteur du bâtiment et de la construction. Ce guide définit les lignes directrices et les recommandations s'adressant spécifiquement aux professionnels du secteur appelés à travailler dans les chantiers de construction, usines et unités de production, bâtiments administratifs, bureaux, etc... Ces directives viennent en support aux consignes dictées par le Ministère de la Santé et le Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle visant à accompagner les professionnels pour gérer le risque de propagation du Covid-19 dans les lieux de travail du secteur et préserver ainsi la santé et la sécurité des salariés. Conscient des enjeux et des risques, le Groupe Al Omrane a été parmi les signataires de la «Déclaration des professionnels du bâtiment et de l'immobilier» qui se sont engagés ensemble pour un redémarrage sécurisé et une relance durable. Le Groupe d'ailleurs

s'est engagé dès la déclaration de l'Etat d'urgence à consolider sa capacité de résilience, par la mise en place de mesures permettant la continuité de l'activité tout en préservant la santé et la sécurité de ses collaborateurs et partenaires. Grâce à ces actions, il a pu maintenir plus de 20% de ses chantiers en activité, l'ensemble de ces mesures contribuant à un retour de la confiance à même de redynamiser le secteur et ce en total synergie avec l'ensemble des partenaires et de l'écosystème.

Par ailleurs, d'autres orientations issues de cette réunion concernent l'instauration d'un système de veille régional pour le suivi des différents chantiers et ce, à travers un reporting périodique permettant de procéder aux éventuels réajustements et recadrages. Selon Madame la Ministre, «cette reprise progressive et sécurisée permettrait de sauvegarder l'entreprise marocaine de BTP ainsi que tous les corps de métiers en rapport avec les programmes et projets menés par le Groupe Al Omrane, conformément aux Hautes Directives Royales», sachant que le groupe est en charge de près de 85% des programmes publics du secteur et représentent le 1/3 de son activité.

En vue d'instaurer un climat de confiance dans toute la chaîne de valeurs, à même de redynamiser le secteur, le GAO, à travers l'accélération du lancement des appels d'offres, la fluidification des procédures administratives grâce à l'appui de la tutelle, l'accélération du paiement des prestataires après les déblocages, le renforcement de la dématérialisation des services et procédures ainsi que l'information de ses différents partenaires sur son plan prévisionnel, vise à soutenir et accompagner davantage les opérateurs privés dans les phases de la reprise et de la relance.

Outre la pérennité de l'activité économique, la généralisation progressive de la reprise des chantiers du Groupe Al Omrane permettra également la sauvegarde des emplois, la préservation des revenus des ouvriers et le maintien de leur pouvoir d'achat.

En tant qu'opérateur étatique et partenaire privilégié des collectivités territoriales, le Groupe Al Omrane est appelé, aujourd'hui plus que jamais, à renforcer son rôle de locomotive pour impulser une nouvelle dynamique dans le secteur du bâtiment et de de l'aménagement et accélérer, par ricochet, la mise en œuvre de la politique du Ministère concernant les programmes publics sociaux, notamment ceux liés aux «Villes sans bidonvilles», à l'habitat menaçant ruine et à l'aménagement urbain, renforçant ainsi l'engagement en faveur du citoyen.